

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**DÉPARTEMENT DE L'YONNE**

**MAIRIE D'AVALLON**

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 29 juillet 2021 à 19 H 30**

L'an deux mil vingt et un, le vingt-neuf juillet à 19 h 30, le conseil municipal s'est réuni dans la salle des Maréchaux sous la présidence de Madame Jamilah HABSAOUI, Maire.

**ETAIENT PRESENTS :**

Messieurs et Mesdames, Jamilah HABSAOUI, Gérard GUYARD, Aurélie FARCY, Alain GUITTET, Sophie MANIGAULT-TERRE, Tony CHEVAUX, Agnès JOREAU, Camille BOERIO, Gérard DELORME, Sandrine CHAUVEAU, Nicolas COCHEFERT, Bernard DESCHAMPS, Nicole JEDYNSKI, Alain COMMARET, Isabelle MARIANI, Christian PERDU, Christine BURÉ, Sonia PATOURET, Emmanuel ZEHNDER, Jérôme HUCHARD.

**Absent(es) représenté(es) :**

Madame Françoise LAURENT donne pouvoir à Monsieur Bernard DESCHAMPS

Madame Nathalie ROMANOWSKI donne pouvoir à Madame Sophie MANIGAULT-TERRE

Madame Léa COIGNOT donne pouvoir à Monsieur Alain GUITTET

Monsieur Vincent CLEMENT donne pouvoir à Monsieur Nicolas COCHEFERT

Madame Isabelle HOUE-HUBERDEAU donne pouvoir à Madame Agnès JOREAU

Monsieur Eric JODELET donne pouvoir à Monsieur Gérard GUYARD

**Secrétaire de séance :** Madame Aurélie FARCY

*Convocation du 20 juillet 2021 adressée le même jour à l'ensemble des Conseillers Municipaux.*

Avant d'ouvrir la séance le Maire informe l'assemblée des pouvoirs donnés.

**1. Subvention exceptionnelle au Comité de Jumelages d'Avallon**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, attribue au titre de l'exercice 2021, une subvention exceptionnelle au Comité de Jumelages d'Avallon d'un montant de 5 000 € afin de venir en aide aux sinistrés de PEPINSTER, victimes d'un évènement climatique extrême.

La séance est levée à 20 h 00.

Les délibérations sont consultables sur simple demande au secrétariat du conseil municipal de la Mairie d'Avallon et sur le site de la ville dans la rubrique « recueil des actes administratifs ».